

l'information/sud



LA PLAGE DU PORT SAINT-FRANÇOIS, près de Nicolet, jouit d'une popularité toujours croissante et est rapidement devenue le lieu de prédilection pour des milliers d'estivants, durant l'été. Les récentes belles journées ensoleillées ont fait fuir les citadins vers ce décor enchanteur, comme la démontre la photo prise cette semaine. Tout au long de l'été, des milliers et des milliers de campeurs s'étendront au soleil sur cette plage soigneusement en-

tretenue pour prendre un hâle qui fera l'envie de plusieurs. Le Port Saint-François est reconnu comme un endroit de villégiature idéal, aussi bien pour les résidents de la rive nord que de la rive sud du fleuve. Les vacances ne font que débiter et déjà plusieurs ont envahi la plage du Port Saint-François. Il appartient maintenant à Dame température de faire le reste... (Photo Pierre • bault)

Condamné à \$200 d'amende

SOREL (L.B.) — Un jeune homme de 19 ans de Sorel a été condamné à \$200.00 d'amende et son permis de conduire lui a été enlevé pour une période d'un an. Il a subi son procès au Palais de Justice de Sorel sous l'accusation d'avoir conduit son automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Il était également accusé de délit de fuite, ayant quitté le lieu d'un accident survenu sur la route 3, près de Pierreville, le 31 mai dernier.

En rendant son jugement, le juge Paul A. Pélouin, de la Cour des Sessions de la Paix, a déclaré qu'il était important que les automobilistes perdent l'habitude de conduire en état d'ébriété, particulièrement sur la route 3, qui en certains endroits est dangereuse, à cause des courbes et en raison aussi de la densité de la circulation sur cette artère.

Le juge Pélouin a de plus précisé qu'il se montrerait à l'avenir très sévère pour ce genre d'infraction au code criminel.



LES 24 JEANNETTES de la ronde Sainte-Jeanne d'Arc, de Nicolet, viennent de terminer leur camp annuel qui a eu lieu au local scout de Warwick. Le thème de ce camp était: "Mon corps, mon ami". La cheffaine de ce groupe était Mlle Marthe Saint-Cyr qui était assistée dans sa tâche de Mlles Nicole Lemire et Nicole Laforce. Sur la photo, en compagnie de la cheffaine, de gauche à droite, Lorraine Lapointe, France Bergeron et Nicole Duval.

Au congrès de la fédération

3,000 fermières attendues à Princeville à la mi-août

PRINCEVILLE (G.A.B.) — La Fédération No 6 des Cercles de Fermières du Québec tiendra son congrès à Princeville en 1970. Un total de 36 cercles comprenant quelque 3,000 membres font partie de cette fédération qui "couvre" les comtés de Wolfe, Mégantic et Arthabaska. Cette manifestation aura lieu le 18 août et comprend également l'exposition inter-cercles. Chacun des cercles participants présentera un article de chacune des six catégories de travaux au programme de l'exposition. Ces exhibits seront jugés la veille de la manifestation générale soit le 17 août.

Le congrès

Les activités de la journée du 18 août commenceront par une messe. Cette cérémonie religieuse sera suivie d'allocutions de bienvenue et de courtes causeries; les autorités des Fermières et quelques personnalités locales et régionales prendront la parole à cette occasion. Des explications seront données ensuite sur les normes qui auront été appliquées pour le jugement des travaux présentés à l'exposition. Les congressistes tireront les conclusions sur le sujet d'étude de 1969-70 et qui était "La loi dans nos vies". Le sujet d'é-

tudes pour la prochaine année sera déterminé lors du congrès général qui aura lieu à Québec le 7, 8, 9 et 10 septembre. Vu l'importance de "La loi dans nos vies", il est possible que l'on prolonge d'une année la période d'étude sur cette question.

Jubilée d'or

Les participantes assisteront à la remise du trophée attribué au cercle qui se sera classé premier à l'exposition. Le jubilé d'or du cercle de Princeville est une autre activité inscrite au programme du congrès. En effet, en 1970, les Fermières de

Princeville en seront à leur 50e année d'existence comme mouvement. Pour souligner cet événement, des artistes amateurs locaux présenteront une pièce de théâtre. Les manifestations prendront fin vers 5 h. de l'après-midi (17 h.)

La direction

C'est Mme Pierre Fortier de Victoriaville qui est la présidente actuelle de la Fédération No 6 des Cercles de Fermières du Québec. Mme Wilfrid Fradette de Thetford occupe le poste de vice-présidente. Le secrétariat est sous la responsabilité de Mme Armand Desrochers de Plessisville. Les directrices sont: Mme Léo Bergeron de Stratford pour le comté de Wolfe, Mme J.-Omer Poiré de Thetford pour le comté de Mégantic et Mme Germain Croteau de Victoriaville pour le comté d'Arthabaska.

Appel d'offres

YAMASKA (L.B.) La Corporation municipale de St-Michel d'Yamaska a lancé un appel d'offres pour la fourniture et l'installation de conduites d'eau, pour le prolongement de ce service dans cette municipalité du comté d'Yamaska.

Les soumissions pour la fourniture et la pose de tuyaux de différents diamètres et pour les entrées d'eau, seront reçues jusqu'au 14 juillet prochain par le secrétaire-trésorier de la municipalité de paroisse, monsieur Paul-Emile Villiard.

Le conseil municipal de St-Michel d'Yamaska a décidé de prolonger son réseau d'aqueduc, pour répondre à la demande d'un groupe de contribuables. Soulignons que ce réseau régional est alimenté par l'usine de filtration de la ville de Sorel, qui dessert ainsi St-Pierre de Sorel, St-Robert, Yamaska Est et Yamaska Ouest.

Nouvelle politique de mise en marché des oeufs

NICOLET (R.L.) — La Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, qui est à l'origine de l'Agence de vente des oeufs de consommation au Québec, a tout mis en oeuvre pour établir un ordre logique dans le ramassage, la classification, l'emballage et la distribution des oeufs de consommation dans toute la province.

C'est ce que mentionne l'Union catholique des cultivateurs de la province dans un communiqué de presse que faisait parvenir récemment M. Jean-Claude Blanchette, directeur-général de la Fédération de l'UCC de Nicolet.

Le communiqué signale qu'il "est assez réversant de voir avec quel acharnement les tenants des formules libérales de commercialisation des produits agricoles s'en prennent aux syndicats ou fédérations de producteurs qui osent s'occuper de la mise en marché des produits agricoles."

"Il est évident, poursuit le communiqué, que pour établir un ordre logique, la Fédération des producteurs a dû dérangé des intermédiaires en place. L'intérêt collectif des producteurs et l'efficacité au niveau de chacune des étapes précitées de la commercialisation ont été les deux critères qui ont guidé la Fédération dans l'élaboration de son programme.

"L'établissement d'un poste ou plus de classification et d'emballage par zone a été décidé pour des raisons d'efficacité. Il est aujourd'hui reconnu que pour opérer efficacement un poste de classification d'oeufs, dans quelque région que ce soit, il faut du volume."

La Fédération des producteurs d'oeufs de consommation est d'avis que "prétendre que ces mesures disciplinaires n'améliorent rien de ce qui existait auparavant, c'est nier à leur face même les grands principes qui guident actuellement les entreprises commerciales et industrielles sérieuses dans leur réorganisation".

En conclusion, "ce que les producteurs d'oeufs de consommation du Québec désirent, d'après le communiqué, c'est tout simplement de mettre de l'ordre dans la production et la commercialisation du produit pour que le producteur efficace puisse vivre décemment d'une production qui a sa place au Québec".

"Les producteurs sont parfaitement conscients que pour conserver la faveur du consommateur, il leur faut accepter d'alimenter le marché à des conditions de qualité et de prix en relation avec la capacité de payer de ce même consommateur. Ils croient sincèrement qu'en mettant de l'ordre dans la production et la commercialisation de leur produit, ils atteindront le but qu'ils se sont fixés".

Section des Foyers Notre-Dame de Victo

Notre-Dame-de-l'Amitié publie le rapport des réunions d'équipe

VICTORIANVILLE (R.L.) — La section Notre-Dame-de-l'Amitié des Foyers Notre-Dame de Victoriaville vient de publier le rapport des réunions d'équipe qui ont eu lieu au cours des derniers mois. Ce rapport reflète l'opinion d'une dizaine d'équipes comprenant chacune sept ou huit couples et trois ou quatre jeunes.

Le thème général des rencontres était: virage du temps ou rencontre des générations.

Questions et réponses

Voici une analyse des questions posées et réponses données. "On n'a pas demandé à venir au monde". Ce sera là une parole lancée par une personne cécule, qui se sent incomprise et qui peut difficilement communiquer avec son prochain. "Qu'est-ce que les jeunes attendent des parents?" "L'enfant veut sentir que les

bras de ses parents seront toujours ouverts pour l'accueillir dans les difficultés, le consoler dans les peines et l'aider quand il le demandera. Ces mêmes bras ne doivent pas cependant retenir, repousser ou conduire. Le jeune veut qu'on lui fasse confiance qu'on l'aime pour lui-même. Il veut être applaudi pour ses succès.

Qu'est-ce que les parents attendent des enfants?" Certains parents acceptent mal de voir grandir leurs enfants, les délaisser et avoir des problèmes. Les parents voudraient que les jeunes comprennent la différence de génération et que les jeunes ne traitent pas leurs parents de vieux, de démodés.

Qu'est-ce que les enfants attendent des parents au point de vue argent?" Le jeune voit dans l'argent le

moyen de se procurer ce dont il a besoin et rien de plus. Il n'est pas cupide. Il est généreux et souvent n'a aucune peine à se séparer de son argent. Le jeune veut gagner son argent. Il est préférable que le jeune ait un budget et qu'il reçoive une allocation fixe à chaque semaine. S'il veut avoir un surplus il devra le gagner par un travail additionnel à l'extérieur ou à la maison. Les discussions d'argent entre parents et enfants ne devraient jamais avoir lieu devant des étrangers. "On n'a pas demandé à être baptisé".

Cette remarque dénote un esprit rebelle. C'est un reproche direct à ses parents, donc un manque de respect. C'est une phrase de défi. "Est-ce les jeunes ou les adultes qui sont en crise religieuse?"

Premièrement cette crise religieuse existe-t-elle réellement, quelques personnes admettent assez difficilement le changement. D'autres ne peuvent pas s'occuper de leurs affaires et se scandalisent des actes des autres.

"Est-ce les jeunes ou les adultes qui sont en crise devant la sexualité?" La sexualité a toujours existé. C'est une création humaine normale. L'homme l'a dégradée et en a fait un objet de honte et même au mariage un péché, au moyen-âge. Les adultes ont quelque peu hérité de cette pensée moyennageuse du sexe. Les enfants retournent un peu à l'état primitif et ils voient la sexualité comme l'oeuvre de Dieu et une fonction naturelle et non pas comme l'oeuvre de Satan.

Les jeunes en majorité ne veulent pas s'engager. Quelle société aura-t-on dans 20 ans? Les jeunes doivent-ils être plus engagés que les adultes. Dans plusieurs sphères, ils le sont cependant. Probablement que dans 20 ans, l'adolescence durera jusqu'à 25 ans. La retraite se prendra à 50 ans. La période de production sera donc plus courte. Les loisirs et activités sociales seront plus répandus. La religion sera plus individuelle. Ce sera plus intense et plus fraternel, plus près de Dieu, moins conformiste que réel.



A L'OCCASION DE LA PARADE d'ouverture des terrains de jeux, les Elites de Victoriaville ont présenté à la population leur nouveau costume jaune et vert. Elles se sont rendues en parade au centre sportif Jean-Béliveau, où s'effectuait l'ouverture du club Ados, réservé aux jeunes de 12 à 18 ans. Les Majorettes sont en compagnie de leur gérant, M. Armand Mercier. (Photo Benoît Aubry).



L'OUVERTURE DES TERRAINS DE JEUX à Victoriaville a eu lieu jeudi après-midi. A cette occasion, tous les enfants de chaque terrain se sont rendus en parade à l'école Le Manège en compagnie de leurs moniteurs, où les attendaient les responsables des loisirs de la ville. Le président de l'Association des loisirs, M. René Gauthier, adresse ici la parole aux enfants. Il est accompagné de M. Claude Boulay, secrétaire du ministre des Richesses naturelles, M. Massé, de Gilbert Perrasault, des Sabres de Buffalo, de Marie Roux-Lambert, présidente de la Commission municipale des loisirs, de Roch Dion de la C.M.L., le gérant municipal, M. Lévis Lupin, assistait également à la cérémonie d'ouverture des terrains de jeux. (Photo Benoît Aubry)

Soumission accordée à Modern Paving Inc.

ARTHABASKA (B.A.) — La compagnie Modern Paving Inc. s'est vu accorder la soumission pour le pavage de la rue Poisson à Arthabaska, jeudi soir, au cours de la réunion du conseil de ville d'Arthabaska.

Cette compagnie demandait la plus basse soumission, soit \$3,312.50. L'autre soumissionnaire était la compagnie Pavage Victoria Inc. Règlement d'emprunt

On a également présenté le règlement 252, concernant le ré-

glement d'emprunt pour travaux publics, au montant de \$32,000. On a ensuite autorisé un paiement de remboursement de retenu de 5 p.c. pour un total de \$101.34 à Daigle et Frères.

Enfin, le conseil municipal, sous l'égide du maire Robert Noël, a voté un dernier montant à l'OTJ, soit \$500. Il avait précédemment donné \$1,000 et puis le conseil a consenti un don de \$100 au Comité des scouts.

Les Nicolétains ont été privés de courrier hier

NICOLET (R.L.) — Les nicolétains ont été privés de courrier au cours de la journée d'hier par suite de la grève tournante des employés des postes qui a touché le bureau de poste local.

Il s'agit de la seconde journée de grève des employés des postes à Nicolet. La première fois que la grève tournante avait touché la région de Nicolet est survenu il y a un mois environ.

Les cinq employés du bureau de poste local n'étaient pas à l'ouvrage hier et devraient être de retour ce matin, afin de répondre aux clients.

La situation s'est avérée plus critique à l'occasion de ce second arrêt de travail d'une journée puisque la salle des casiers

est demeurée fermée alors qu'elle était demeurée ouverte la première fois.

On se rappellera que des mesures de sécurité ont été prises il y a une semaine, afin d'éviter tout acte criminel au bureau de poste de Nicolet. La salle des casiers est ouverte tous les jours de la semaine aux mêmes heures que les guichets, tandis que les boîtes aux lettres ne sont pas à la disposition des clients en-dehors des heures d'ouverture du bureau local.

Cette grève d'un jour a fait le bonheur des uns et le malheur des autres car plusieurs s'attendaient à recevoir des comptes et autant, peut-être un peu moins, attendaient un chèque...

Princeville au Jamboree

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Une dizaine de jeunes faisant partie du mouvement scout de Princeville sont inscrits pour le "Jamboree" national 1970. Cette manifestation aura lieu à Roberval du 18 au 25 juillet. Toutes les branches du scoutisme seront représentées à ce grand "Jamboree". Environ 2,000 participants de toutes les parties du

Canada sont attendus à ce grand ralliement. Des groupes viendront même des Etats-Unis, de la France afin de se joindre aux Scouts du Canada pour ces manifestations de la fin de juillet à Roberval. La direction scout de Princeville complète actuellement la formation des délégués locaux qui prendront part au "Jamboree" national.

Représentants du SPM de Drummond au congrès

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Quatre représentants du Service de Préparation au Mariage de Drummondville ont participé en fin de semaine dernière au congrès national de leur mouvement qui se tenait à Ottawa. M. et Mme Claude Bourgeault, ainsi que Mlle Hélène Lajoie et M. Hector Onellet ont participé à ce congrès avec 185 représentants du SPM venus de tous les coins du Canada français, et qui représentaient plus de 24 diocèses.

Le congrès se tenait sous le thème de "fiancés Obligent". Au cours de la rencontre, il y eut des ateliers d'étude où on étudiait les grandes caractéristiques des fiancés de 1970 dans le monde moderne. Les participants ont fait cette étude d'après une enquête approfondie qui avait été faite auprès de plusieurs fiancés. Dans un autre atelier, les gens se sont posés la question suivante: "Est-ce que nous sommes compétents pour

répondre aux exigences des couples modernes qui désirent se préparer au mariage?"

Quelques recommandations ont été faites à la suite de ce congrès. D'abord il faut continuer les sessions qui sont organisées actuellement selon les méthodes nouvelles, ont dit les représentants. Deuxièmement, il faut de plus créer des équipes spéciales pour répondre aux besoins spéciaux des couples. Ces équipes spéciales fonctionnaient avec des Foyers-paroisses. Enfin, une troisième recommandation a été faite en vue de l'amélioration de la publicité, de l'information concernant le Service de Préparation au Mariage sur le plan national. Le congrès s'est terminé par l'élection d'un nouveau président: le nouvel élu est M. Robert Lecavalier du diocèse de St-Jérôme qui remplace Mlle Madeleine Bisson qui était présidente l'an dernier.

éditorial

Nous sommes un peuple de "chiâleux"!

Le front commun contre le projet de loi établissant au Québec l'assurance-maladie commence à faire bouillir de neige, si bien que l'on est porté à se demander si le gouvernement Bourassa, devant les nombreuses pressions qui se manifestent quotidiennement, ne sera pas obligé de retarder l'entrée en vigueur du projet de loi.

Après l'important mouvement de fond déclenché par les quatre plus importantes centrales syndicales québécoises, une opposition constante s'est manifestée de la part de toutes les classes de la société. Même les médecins ont carrément refusé de signer une convention avec le gouvernement.

Naturellement, dans tout ce remue-ménage, aucun individu et aucune organisation ne s'opposent au principe même du projet de loi. L'opposition provient du fait que plusieurs modalités du projet de loi ne rencontrent pas l'assentiment des Québécois.

Cependant, le nouveau son de cloche enregistré par les médecins permet de jeter un peu de lumière sur cette question pour le moins controversée. Le président de la Fédération des médecins du Québec, le Dr Raymond Robillard déclarait que le gouvernement avait opté pour un style de négociations antisyndicales et que la fédération ne signera pas de convention si la loi demeure telle quelle.

Pour les médecins, le hic du projet de loi repose sur trois principes majeurs que la profession médicale a

défendus dans le passé et continuera à défendre avec opiniâtreté. Actuellement selon les médecins le projet de loi nie aux médecins de négocier leurs conditions de travail; confie le contrôle de la médecine à la Régie de l'assurance-maladie et prive les médecins de leur liberté individuelle au désengagement.

C'est donc dire que fondamentalement, face à toutes ces pressions le gouvernement Bourassa n'est pas sorti du bois. Il faudra nécessairement que le ministre québécois de la Santé, M. Claude Castonguay, revise sa position et en arrive à donner satisfaction aux médecins et à tous ceux qui s'opposent formellement aux différentes modalités du projet de loi.

Il ne faudrait toutefois pas oublier que le temps presse et que les Québécois doivent profiter le plus tôt possible des avantages d'un tel régime. Depuis plusieurs mois déjà, les Québécois paient un impôt de deux pour cent, dit de progrès social, au gouvernement fédéral et concerne précisément le régime d'assurance-maladie, sans toutefois avoir droit aux avantages de ce plan.

On se souvient des luttes épiques menées par l'ancien gouvernement du Québec, (l'Union nationale) dans le but de rapatrier une somme de \$200 millions du gouvernement fédéral. Ce montant représente en fait la participation québécoise à un plan d'assurance-maladie auquel les Québécois n'ont même pas droit.

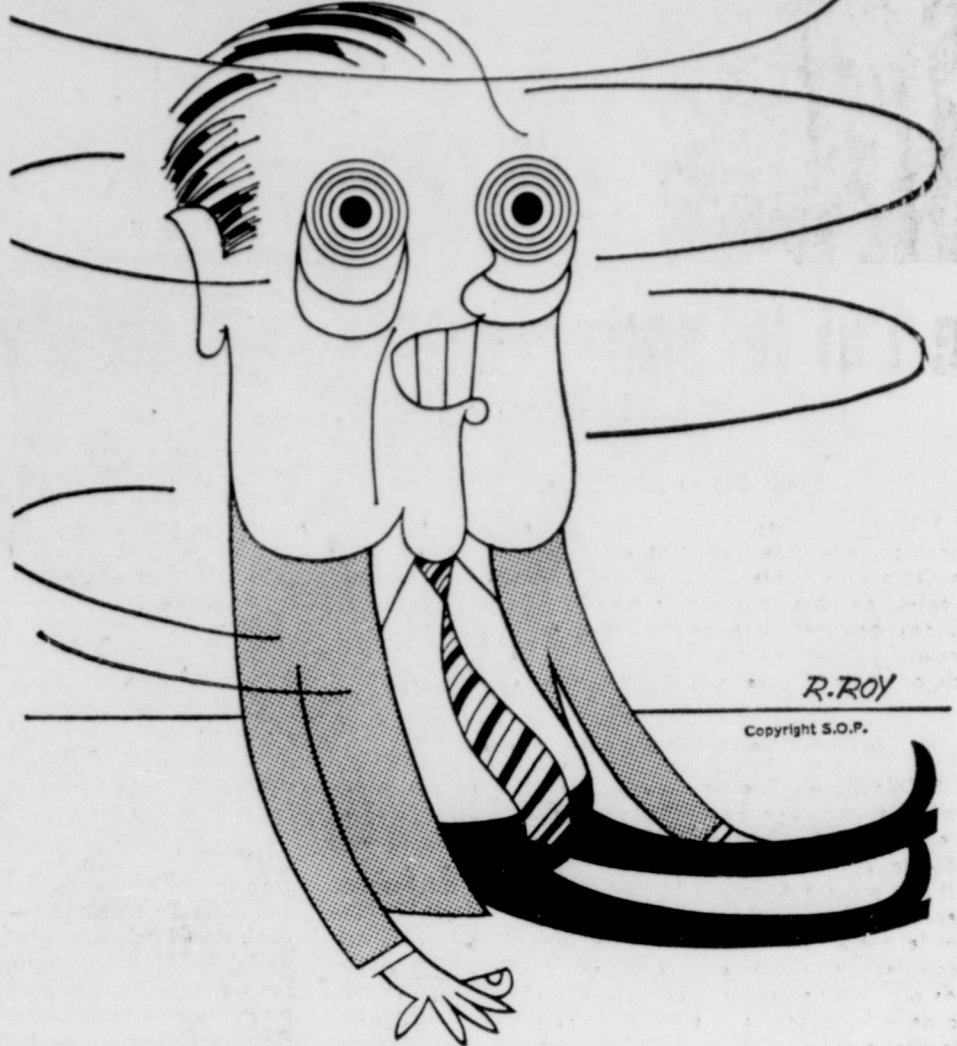
L'Ontario pour sa part a adhéré au plan national d'assurance-maladie, le premier octobre 1969 et les citoyens de cette province profitent depuis près d'un an des nombreux avantages de ce plan. Il est vrai qu'au tout début, ce plan ne rencontrait pas entièrement les vues de tous les citoyens. Mais, lentement le gouvernement Roberts a procédé à une amélioration graduelle, si bien qu'aujourd'hui le plan ontarien est devenu l'un des plus convoités au pays.

Pendant ce temps, les Québécois pourront se vanter d'être en retard une fois de plus sur leurs voisins ontariens. Nous sommes, et personne ne pourra le réfuter, un peuple de "chiâleux". Rien d'autre. Les traditionnels objecteurs de conscience déclareront que le projet de loi n'est pas complet. Certes, nous en convenons. Mais, le grand temps que l'on se rende à l'évidence que l'on paie, partiellement, pour un service auquel nous n'avons même pas droit.

Les lacunes que l'on retrouve actuellement dans le projet de loi peuvent être, sans aucun doute, éliminées une fois que le plan sera en vigueur. Cependant, le gouvernement Bourassa devra en premier lieu régler le plus tôt possible le différend qui l'oppose aux médecins et en deuxième lieu promettre formellement un réajustement graduel du plan dans le but de le rendre le plus parfait possible.

Réjean LACOMBE

LES GRÈVES... ÇA TOURNENT!



R.ROY

Copyright S.O.P.

propos délibérés

Théâtre d'été

par Claire Roy



Depuis l'avènement de la télévision, on avait connu une légère désaffection pour le théâtre, "living theater", le théâtre en vie, le théâtre en chair et en os, pour le distinguer du théâtre filmé, soit à la télévision, soit au cinéma. Mais si les compagnies théâtrales des grandes villes se plaignent du petit nombre insuffisant de spectateurs, il semble que le théâtre d'été, qui prend de l'ampleur, apporte une renaissance au théâtre sur scène.

Certains puristes, un petit nombre d'intellectuels, affirment que le théâtre d'été, parce qu'on y joue des pièces légères, dites de "boulevard", expression qui n'a aucun sens chez nous parce que c'est une expression parisienne, qui distingue le théâtre d'un genre facile des pièces jouées sur les grands boulevards, du théâtre classique et du théâtre d'avant-garde, que ce théâtre n'est qu'amusement et qu'il ne force pas les gens à penser, à se développer, à cultiver leur esprit.

En ce qui regarde le théâtre d'été, je donne tort aux puristes. Le théâtre d'été est une petite fête de vacances, l'occasion de se divertir, un but de promenade aussi. Les pièces doivent être à la portée du grand public et des touristes et non pas des initiations à l'art moderne.

Je n'ai pas parcouru le circuit de tous les théâtres d'été, comme le font beaucoup de gens, qui ne peuvent se payer le séjour au bord de la mer ou en montagne et qui préfèrent une excursion répétée plusieurs fois pour aller se ballader en voiture, se payer un repas au restaurant et finir la soirée en s'amusant au théâtre.

Je n'ai donc pas vu ce qu'on présente ail-

leurs, mais j'ai peut-être aux endroits pas trop éloignés. Mais je me suis payé une pinte de bon sang, chaque été, à notre théâtre d'été, le Théâtre des Marguerites. J'y ai passé chaque fois une fort agréable soirée et j'ai applaudi de toutes mes forces le jeu excellent des comédiens qui jouent avec une verve incomparable, dans une mise en scène soignée, des pièces amusantes et légères.

Je dis légères mais, sous le rire et les réparties, se dessine quand même une fine psychologie et une étude amusante du comportement des hommes et des femmes qui s'agitent dans le monde moderne, tout en conservant au fond de leur cœur et de leur esprit, les sentiments et les aspirations qu'on pourrait qualifier d'universels. Je ne puis donc que féliciter le directeur, qui est presque un des nôtres par son mariage avec une trifluvienne, du choix de ses pièces, comme celui des comédiens et du mouvement qu'il leur imprime.

Celle qui est jouée en ce moment, "Eve et les Jacques", en plus d'une grande originalité, révèle les mystères et l'âme féminine, l'"éternel féminin", la même âme qui habite celle qui porte la mini-jupe ou la grande dame du dix-huitième siècle, en robe à paniers, ou la paysanne du seizième, sous son bavotier.

Je n'ai pu m'empêcher à la "Mégère" approuvée", de Shakespeare, ou encore à la fameuse phrase du "Médecin malgré lui", de Molière, et de l'épouse qui dit: "Et s'il me plaît à moi d'être battue!"

Lecteurs et lectrices, n'attendez pas la fin de l'été pour vous rendre au théâtre. Allez voir notre théâtre d'été et visitez les autres, si vous le pouvez. Vous ne le regretterez pas.

commentaires

Le français, langue de travail

Le premier ministre M. Robert Bourassa rencontrait lundi les représentants d'une cinquantaine d'importantes industries du Québec pour discuter avec eux de l'introduction éventuelle de la langue française comme langue officielle de travail au Québec.

On peut conclure de la démarche du premier ministre que ce dernier n'a pas immédiatement l'intention de proposer des lois comportant des mesures coercitives pour atteindre son but. Il se réserve le privilège de recourir à des lois, si nécessaire, mais on devine qu'il veut tenter tout d'abord de procéder par persuasion. Il est certes possible de cette façon d'atteindre, sans briser les vitres, les fins recherchées. D'autant plus que la présence dans la réunion de lundi, de plusieurs industries qui avaient elles-mêmes demandé à se joindre au groupe, démontre les bonnes intentions de la majorité des intéressés.

Ce n'est pas en un seul jour que l'on fera du français la langue officielle de travail au Québec, mais si ce projet progresse normalement durant les prochains mois, le premier ministre pourra se dispenser pour quelque temps de recourir à la loi, ce qui favorisera l'opinion qu'on se fera de sa politique sur les langues.

D'ailleurs, l'Office de la langue française est toujours là et on ne se privera pas d'y recourir pour compléter le travail. Ainsi, il a été convenu que l'on procédera de deux façons: en premier lieu, l'on formera des groupes mixtes, avec le concours de l'Office de la langue française pour étudier les situations individuelles de chaque entreprise et pour établir des programmes qui s'appliqueront aux employés en général. On s'attachera en second lieu à l'enseignement du français au niveau des cadres.

Il va sans dire que la première étape ne présente pas de grandes difficultés. C'est au

niveau de la seconde étape qu'on s'attend de rencontrer le plus de problèmes. Dans le contexte nord-américain dans lequel nous vivons et dans lequel évoluent nos industries, l'anglais fut jusqu'à ce jour considéré comme la langue primordiale pour les communications entre les industries, entre les provinces, entre le Canada, les Etats-Unis et les pays étrangers d'outre-mer. Il a bien fallu être pratique et prendre les moyens pour faire progresser l'industrie. Pour ces raisons, il n'est pas rare de trouver à la direction de nos entreprises, des personnes qui ignorent totalement la langue française et qui n'ont jamais cru nécessaire de faire un effort pour l'apprendre.

Si les cadres sont bien disposés, comme l'a démontré la rencontre de lundi, à se plier à cette exigence québécoise, il demeure qu'il faudra trouver les moyens d'enseigner le français à ces personnes. Comme le disait le premier ministre, il ne suffit pas de quelques heures de cours pour apprendre à manier notre langue. Il faut beaucoup de théorie bien sûr, mais aussi beaucoup de pratique.

Par la consultation en collaboration avec l'Office de la langue française, on trouvera bien des recettes nouvelles et efficaces pour contourner cette difficulté, et d'ici quelques années, il deviendra tout naturel pour les entreprises opérant au Québec de recruter des personnes parfaitement bilingues pour occuper les postes de cadres. Sur ce point, et c'est une autre affirmation qu'un ministre fédéral faisait il y a quelques mois, les Canadiens français sont favorisés, puisque beaucoup d'entre eux maîtrisent déjà les deux langues.

Remarquons que le premier ministre M. Bourassa possède bien son sujet lorsqu'il parle d'établir le français comme langue de travail. Lorsqu'on lui a demandé quelle était sa définition du français comme langue de tra-

vail, il a admis que l'on pouvait trouver une cinquantaine de définitions différentes. Mais pour sa part, il a déclaré que les Québécois francophones doivent être en mesure d'exprimer leur rendement dans leur propre langue et ne doivent pas être handicapés au Québec par le fait qu'ils sont francophones. Donc, dans son esprit, parler de faire du français la langue de travail au Québec ne signifie pas uniquement répondre à la demande d'une majorité qui exige le respect de ses droits, mais d'assurer à cette même majorité que le français sera l'instrument linguistique nécessaire pour travailler au Québec dans quelques années et que l'incompétence pour quelques-uns à manier aussi la langue anglaise ne sera pas cause d'un refus d'emploi, comme cela s'est produit trop souvent dans le passé. Ainsi, les Québécois francophones pourront à double titre être fiers de leur langue et cesseront de développer des complexes d'infériorité du fait qu'ils ne peuvent pas manier aussi habilement la langue anglaise.

Mais faire du français la langue de travail représentera un événement considérable dans certaines industries où il faudra évidemment franciser des expressions, des mots qui ont jusqu'à ce jour été utilisés dans l'autre langue. Avec le temps, peut-être, aurons-nous au Québec des revues américaines ou anglaises proprement traduites, notamment dans le domaine de la technique, de l'électronique, des sciences en général.

Si le français devient véritablement langue de travail au Québec, il n'y aura plus de difficultés pour l'usage du français dans aucun autre secteur de la vie car à ce moment, on pourra utiliser partout une seule langue avec la certitude d'être entendu et compris.

Roger Brunecan
l'Action-Québec

votre opinion

Que se passera-t-il ?

Que se passera-t-il en ce jour d'anniversaire, ici, à Trois-Rivières.

Notre conseil de ville a-t-il préparé des célébrations pour marquer ce jour d'une façon spéciale? Il nous semble que les Trifliviens auraient pu être renseignés, ou bien, être invités à "faire la fête".

Oh, j'allais l'oublier! La "fraise" du monument de la Place Pierre Boucher. Voilà le

cadeau que son honneur le maire et messieurs les échevins nous ont généreusement offerts; hélas, il paraît qu'on nous l'a déjà retiré...

Peut-être que le "brillant" symbole part de la place publique pour être installé à l'hôtel de ville, dans la salle du conseil afin de rappeler à jamais les éclatantes idées de nos élus. Qui sait?

Claude BEAUCAGE,
1853 rue Pelletier
Trois-Rivières

Qui a raison ?

Monsieur le rédacteur,

Dans un siècle comme le nôtre, où on se pose un tas de questions, on est à se demander quand certains représentants de Dieu cesseront de se prendre pour d'autres et retrouveront la simplicité de leur Maître pour enfin mettre leur orgueil de côté.

Depuis le temps qu'on nous prêche l'humilité, il est dépassé de voir comment certains évêques se présentent devant les jeunes enfants, à la confirmation par exemple.

Pourquoi ne le feraient-ils pas dans un costume aussi beau et pour que celui qui porte l'enfant? Dieu lui-même ne s'est-il pas présenté à nous sans ornement?

Obtenir un titre dans l'Eglise, c'est beau, c'est grand; alors pourquoi cacher cette grandeur d'âme avec tant de frivolité?

Certains disent qu'il faut tout de même garder du décorum dans de telles circonstances!

Qui a raison? Moi, c'est mon opinion.

Bonjour, merci!

Mme D. Hudon Côté



Marqué pour la vie par des saucisses!

par Jean-Paul ARSENAULT

J'arrive des Etats! Partis au début de la semaine dernière, moi et mon copain André roulions avec nos femmes à travers les Montagnes Blanches. Nous étions rouges de plaisir!

Auparavant nous sommes passés à la frontière! Le douanier qui a ouvert mon coffre-arrière a failli déclencher un incident diplomatique; le pauvre; il louchait tellement que ses deux yeux lui regardaient le nez. Est-ce notre faute à mon copain et à moi, si on ne peut sentir la bière américaine? Enfin, il a consenti à nous laisser visiter ses cousins et nos femmes ont remis leurs chapelets, les très chères!

Vers sept heures du soir, tout en conduisant, j'ai entendu un drôle de bruit. J'ai prêté l'oreille, c'était mon estomac! Nous avons donc loué un motel à une respectable dame qui ne parlait pas comme nous et sommes partis en quête de notre premier souper... un gueleton gastronomique mes vieux, que nous tenions à offrir à nos cuisinières à plein temps!

C'était un restaurant allemand et je sais maintenant pourquoi ils ont perdu la deuxième grande guerre... car s'il est vrai qu'une armée marche sur son estomac, eux ont dû passer tout le conflit couchés par terre en attendant de digérer.

Une grande serveuse, pas belle du tout, nous a fait asseoir. A sa carrure, je suis persuadé qu'elle joue au football pendant la saison morte. Son sourire en disait long, juste assez pour que nous ne lui posions aucune

question. Celle-là, si son mari n'est pas un expert en karaté... elle est veuve et il a dû souffrir terriblement.

Puis sont apparues nos assiettes et sont disparues nos illusions! Dans chacune se trouvaient deux saucisses, quelques carreaux de patates, un couteau et une fourchette. Ces saucisses-là avaient durement vécu, elles en étaient mortes. Au-dessus, le grand monsieur ne souriait toujours pas. Nous nous plûmes!

On a beau vouloir étirer un repas "d'atmosphère", comme nous l'avait conseillé la vieille fée du motel, il n'y avait rien à faire. Ça ne prend pas une soirée pour mâcher deux saucisses et en moins d'une nos troubles ont commencé. D'abord nous avions avalé nos juteuses, puis Soeur Sourire nous a collé la note au visage: \$20.00 pour les quatre! En anglais, l'Allemande nous a demandé si nous désirions du dessert. En français nous avons décidé que nous l'avions eu!

De retour au motel, il nous a fallu faire descendre le tout à coups de café aromatisé de Tia Maria. Il nous fallait donc de l'eau bouillante et notre bilinguisme nous a servi à souhait. "Madame la patronne, que nous avons demandé en anglais le plus pur, nous désirions un "Ho' water duck!" Coyrez-le ou non, la Fée a compris et nous a fourni gracieusement un plein canard d'eau bouillante, ou si vous aimez mieux, une bouilloire fumante. Le lendemain, tôt dans l'après-midi, nous arrivions à la mer. Mes deux saucisses se donnaient encore la main dans mon ma-laxeur.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Cœur du Québec				
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	18.00	10.00	6.00	2.50
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	30.00	18.00	9.00	4.00
Autres Pays:	35.00	20.00	12.00	5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

région/sud



NOUVEAU CONSEIL du syndicat national des employés municipaux de Sorel. De gauche à droite, debout, MM. Georges Desrochers, secrétaire-archiviste, Georges Champagne, vice-président, Réjean Cournoyer, secrétaire-trésorier, Jean Cournoyer, directeur, Roland Matte, directeur, Roland Braconnier, délégué de département. Assis, le nouveau président du syndicat, M. Gerald Carrier. (Photo Gill).

re-trésorier, Jean Cournoyer, directeur, Roland Matte, directeur, Roland Braconnier, délégué de département. Assis, le nouveau président du syndicat, M. Gerald Carrier. (Photo Gill).

Deux étudiants de plus au Centre de main-d'oeuvre

VICTORIAVILLE (R.L.) — M. J.-W. Aubut, gérant du centre de main-d'oeuvre du Canada à Victoriaville, annonce l'entrée en fonction de deux autres étudiants universitaires pour la période des vacances.

Mlle Cécile Alain et M. Jean-Guy Carignan sont venus prêter main-forte à Mlle Josée Breton et à M. Denis Jutras, déjà en fonction pour le placement des étudiants durant la saison d'été.

Mlle Cécile Alain a fait ses études primaires et secondaires à Victoriaville. Elle a obtenu un diplôme d'études collégiales au collège de Victoriaville. Elle poursuit ses études à l'Université de Montréal où elle vient de terminer sa première de droit.

Pour sa part, M. Jean-Guy Carignan a également fait ses études primaires et secondaires à Victoriaville. Il a obtenu un baccalauréat ès arts au collège de Victoriaville. Il poursuit ses études à l'Université Laval où il prépare une licence en histoire et un diplôme d'enseignement spécialisé.



LE FRERE YVON PERREAULT, fils de M. et Mme Hector Perreault de Warwick, est en visite dans sa famille après cinq ans d'apostolat à Tokio. Le frère Perreault fait partie de la communauté des Frères de l'Instruction Chrétienne. Il repartira en mission à la fin d'août. (Photo LeRo).

Abonnement à la bibliothèque

SOREL (L.B.) — Depuis le premier juillet, les abonnés à la bibliothèque municipale de Sorel qui demeurent dans les municipalités environnantes doivent déboursier un abonnement de \$5 par année pour emprunter des livres à la bibliothèque.

Pour la période allant du 1er juillet au 31 décembre 1970, le coût de cet abonnement sera de \$2.50. Cet abonnement est valide pour tous les membres d'une même famille.

Le directeur de la bibliothèque de Sorel, M. André Durocher, souligne que le service de la bibliothèque est gratuit pour tous les résidents de la ville de Sorel.

Retraite annuelle des prêtres du diocèse de Nicolet

NICOLET — Les prêtres du diocèse de Nicolet viennent de terminer leurs retraites annuelles.

Contrairement à ce qui se faisait habituellement, les prêtres ont entrepris cette année trois styles différents de retraites. La première, sous forme de prédication, a été animée par le Père Gérard Lemire, de Nicolet. Elle a eu lieu au Grand Séminaire de Nicolet.

La deuxième retraite a eu lieu au Lac Supérieur, dans les Laurentides. Le thème de cette retraite était: "l'Eglise", et l'animateur a été l'abbé André Lafond, professeur à l'Université de Sherbrooke. Lors de cette retraite, les 45 prêtres présents ont essayé de déterminer comment bâtir l'Eglise dans le diocèse, comment bâtir l'Eglise dans chacune de leurs paroisses, dans chacun des petits groupes d'Action catholique et de catéchèse etc.

Enfin, la troisième retraite, qui était animée par le Père Rosaire Bernard, de Montréal, a consisté en une étude sur le diocèse de Nicolet et a abouti à un engagement personnel de la part de chacun des 35 prêtres présents.

Voici l'image qu'ont les prêtres de leur diocèse de Nicolet: il y a un manque de créativité et d'initiative de la part des prêtres en général, alors que l'évêque du diocèse laisse beaucoup de place aux expériences nouvelles; la pastorale est trop tournée vers l'entretien; il y a une hiérarchie qui vit en marge du peuple de Dieu; on constate aussi le manque de leadership; l'évêque ne partage pas assez son autorité; en général, le diocèse manque de dynamisme, il y a aussi un manque de communication entre le haut et le bas; il y a un problème de finances;

il y a aussi trop de commissions de papier, c'est-à-dire des comités etc. qui n'existent que sur le papier; enfin le diocèse souffre aussi de "structuralité" à tous les niveaux.

Pour faire face à ces problèmes, les prêtres présents projettent pour toute la région du diocèse d'accélérer la répartition des tâches et la décentralisation des responsabilités. Ils projettent en plus la régionalisation de la pastorale et des structures financières. Ils veulent aussi donner une grande importance aux petites communautés de chrétiens, qu'on appelle des communautés de "base".

Enfin, un travail sera accompli dans toutes les régions du diocèse pour promouvoir la formation de comités paroissiaux de pastorale.

Devant tous ces projets, il est à souhaiter que l'enthousiasme des prêtres ne baisse pas et qu'ils mènent à bon terme toutes ces initiatives qu'ils désirent prendre. Si tous ces projets se réalisent, nous allons assister à un rajeunissement du visage du diocèse de Nicolet.

Les Ecuyers à Odanak

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le corps de cadets des Ecuyers de Victoriaville participera dimanche à Odanak, près de Pierreville, au Abenaki Pow-Wa, organisé par les Indiens de l'endroit. Les Ecuyers entendront la messe en plein air à 11 heures. Dans l'après-midi, ils participeront à un défilé. Les Miradors de Ste-Clothilde et les Cavaliers de Drummondville seront aussi du défilé.

En fin de journée, les Ecuyers assisteront aux danses et chants des Indiens. Un des invités spéciaux à cette fête annuelle est Jean-Paul Nolet de Radio-Canada.



22 CONTREMAITRES-SOUDEURS et techniciens en soudure de Marine Industrie limitée, diplômés du Canadian Welding Bureau en "principes et pratiques fondamentaux utilisés en soudure". De gauche à droite, 1ère rangée, MM. Léandre Provost, Kenneth Smith, Gaston Millette, instructeur, Frank McGuire, représentant de l'Est du Canadian Welding Bureau, Gérard Ferland, instructeur, Gilles Boisvert, instructeur, André Blais, Normand

Philibert et Adrien Vincent. 2e rangée: MM. Matthew Molyneux, représentant du C.W.B., Henri-Louis Cournoyer, Alfred Farly, Alcide Cournoyer, Ronald Sherer, Charles Gauthier, Blaise Bergeron et Serge Antaya. 3e rangée: MM. Louis-Aimé Blais, Paul-Aimé Lavallée, Henri Baily, Edmond Laviolette, Roland Henry, Edward Peters, Benoît St-Michel et Wilfrid Coitnoir. N'apparaît pas sur la photo, M. Arpard Casaubon.

Ouverture des parcs à Drummond

DRUMMONDVILLE (P.M.) — C'est hier matin que s'ouvrait officiellement la saison estivale dans les parcs de la cité de Drummondville. A cette occasion, les enfants avaient rendez-vous avec leurs moniteurs au Centre d'équitation de St-Cyrille où le programme d'une journée d'inauguration avait été prévu à cet effet. Près de 700 jeunes de toutes les parties de la ville étaient présents pour commencer sur un bon pied une saison qui promet d'être des plus intéressantes.

Le cercle Lacordaire a vingt ans

LEMEUX (D.N.C.) — Le cercle Lacordaire vient de célébrer le 20e anniversaire de sa fondation. Il y a eu messe à 10h30, dimanche dernier, après quoi un dîner a été servi à la salle de l'école. Il y eut conférence et remise de décorations de 20 ans, de 10 ans, etc.

D'autre part, un enfant de la paroisse, M. l'abbé Atchez Leclair, a été ordonné prêtre à Montréal. Il est venu chanter sa première messe à la demeure de son frère Lionel. Un groupe de parents s'y étaient réunis pour la circonstance.

Du service de préparation au mariage

Huit représentants au congrès national

VICTORIAVILLE (R.L.) — Huit représentants du service de préparation au mariage de Victoriaville ont participé en fin de semaine au congrès national de ce mouvement, à Ottawa.

M. Guy Allard, Mlle Estelle Gauvreau, René Houle, Gilles Dion, Colette Desharnais, Ghislaine Guimont, Lise Perreault et Michel Labonté ont participé à ces assises en compagnie de 185 représentants du SPM.

De tous les coins du Canada français, 24 diocèses étaient représentés à ce congrès dont le thème était "Fiancés obligés".

Un des points étudiés fut les caractéristiques des fiancés de 1970 dans le monde moderne.

Un autre atelier s'est posé la question: "Est-ce que nous sommes compétents pour répondre aux exigences des couples modernes qui désirent se préparer au mariage?"

Recommandations

Parmi les principales recommandations qui sont ressorties de ce congrès, soulignons qu'on a décidé de continuer les présents cours de SPM en ajoutant de nouvelles méthodes.

Aussi, on a constaté qu'il faudrait créer des équipes spéciales pour répondre aux besoins des couples spéciaux. Les responsables de Victoriaville ont déjà entrepris un travail en ce sens.

entre/voisins

● **ST-JOSEPH DE SOREL** — Les employés syndiqués de l'usine Beloit Sorel limitée sont invités à assister à une assemblée générale spéciale, qui aura lieu dimanche matin à 9 heures, à la salle des syndicats, 900 rue de l'Eglise à Tracy. Il sera question au cours de cette réunion de l'opportunité d'entamer des négociations avant la fin du contrat de travail et on étudiera les demandes du syndicat et les offres de la compagnie. Tous les syndiqués de Beloit sont invités à être présents.

● **VICTORIAVILLE (R.L.)** — Le ministre des Richesses naturelles et député d'Arthabaska, Gilles Masse participera avec l'honorable J.J. Greene, ministre de l'Energie des mines et des Ressources du Canada et de M. Roland Giroux, président de la Commission hydroélectrique de Québec à la signature officielle d'une entente concernant l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec. Cette signature se fera lundi, le 6 juillet, à 10 h. 30 au salon Viger de l'Hôtel Château Champlain à Montréal.

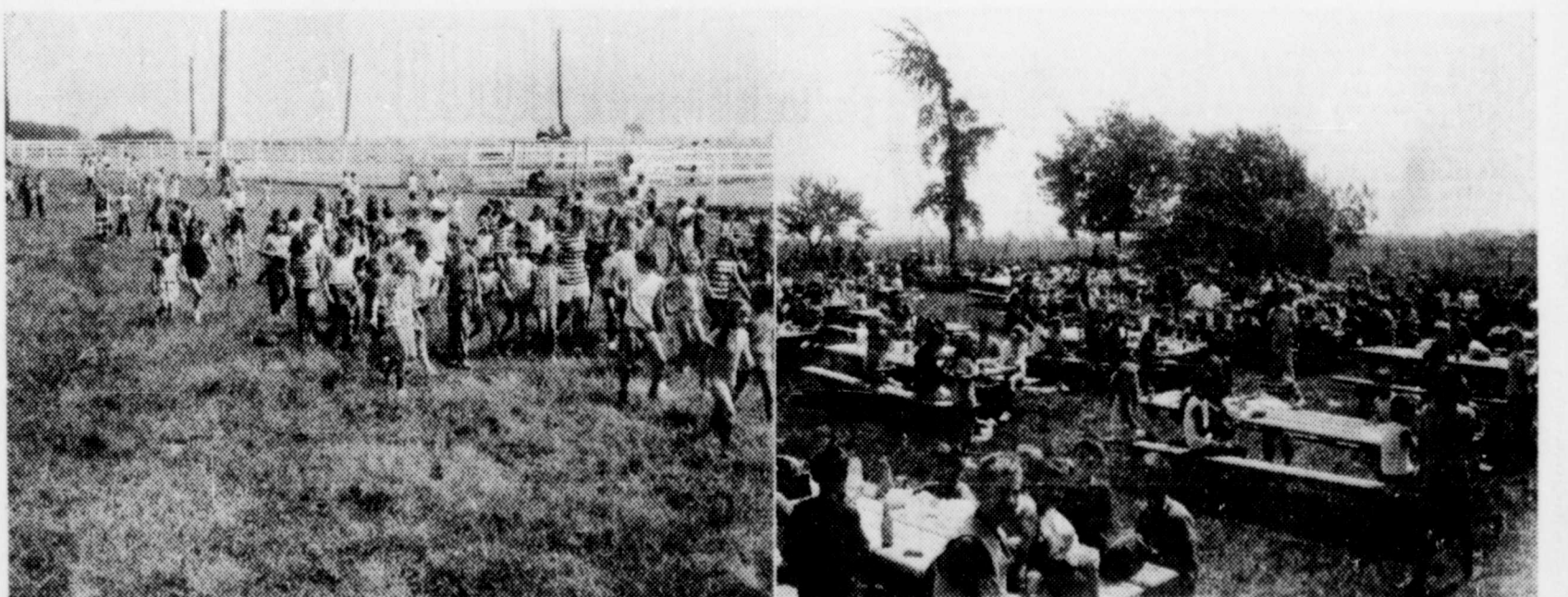
● Les édiles municipaux de Victoriaville se réuniront en séance régulière lundi le 6 juillet.

● Les jeunes filles intéressées à faire partie du corps de Majorettes "Les Elites" de Victoriaville peuvent communiquer avec Mlle Chantal Paris à 752-4469. Le nouveau camp d'entraînement débutera après les vacances industrielles.

Un grand tournoi de balle-molle a débuté hier soir à 7 h. à Warwick. Le tournoi devrait durer toute la fin de semaine.

● Lors du premier dîner du club Kiwanis présidé par M. Denis Cantin, le sergent d'armes était M. Augustin Beauvage. M. Cantin a également remis les livres de la comptabilité au trésorier, Me Jean-Louis Provencher.

La Jeune chambre de Victoriaville se réunira à 8 h. ce soir au motel Colibri. Différents comités donneront leur rapport. Il y aura entre autres ceux de l'exposition et du nettoyage.



APRES S'EN ETRE DONNE à cœur joie dans les champs du Centre d'Equitation et avoir assisté à une démonstration hippique de grande classe, les enfants à l'appétit bien aiguisé, se dirigent vers leurs repas,

qui en fait n'est qu'une étape avant de repartir vers d'autres activités dont ils ne se lassent pas.

CANADA
CONSEIL DE LA RADIO-TÉLÉVISION CANADIENNE
 Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce les décisions suivantes:

Décision CRTC 70-142
SHERBROOKE, QUÉ. - 6905780
 Demande de la part de CHLT-Télé 7 Ltée en vue

- 1- d'acquiescer l'acte de l'entreprise de radiodiffusion CHLT-TV Sherbrooke, Qué., de la Radio Télévision Sherbrooke (1967) Inc. et
- 2- d'obtenir une licence pour exploiter l'entreprise de radiodiffusion CHLT-TV Sherbrooke, Qué., à la cession de la licence en cours émise à Radio Télévision Sherbrooke (1967) Inc.

RIMOUSKI, QUÉ. - 6905731
 Demande de la part de CJBR-TV Ltée en vue

- 1- d'acquiescer l'acte de l'entreprise de radiodiffusion CJBR-TV Rimouski, Qué., de la Radio du Bas Saint-Laurent (1966) Inc. - Lower St. Lawrence Radio (1966) Inc. et
- 2- d'obtenir une licence en vue d'exploiter l'entreprise de radiodiffusion CJBR-TV Rimouski, Qué., à la cession de la licence actuelle émise à la Radio du Bas Saint-Laurent (1966) Inc. - Lower St. Lawrence Radio (1966) Inc.

EDMUNDSTON, N.B. - 6905749
 Demande de la part de CJBR-TV Ltée en vue

- 1- d'acquiescer l'acte de l'entreprise de radiodiffusion CJBR-TV-1 Edmundston, N.B. de la Radio du Bas Saint-Laurent (1966) Inc. - Lower St. Lawrence Radio (1966) Inc. et
- 2- d'obtenir une licence pour exploiter l'entreprise de radiodiffusion CJBR-TV-1 Edmundston, N.B. à la cession de la licence actuelle émise à la Radio du Bas Saint-Laurent (1966) Inc. - Lower St. Lawrence Radio (1966) Inc.

MONTREAL, QUÉ. - 6806210
 Demande de la part de CKAC Ltée détenteur de la licence pour l'entreprise de radiodiffusion CKAC Montréal, Qué., en vue d'obtenir l'autorisation de transférer toutes les actions émises de CKAC Ltée

- La Corporation des Valeurs Trans-Canada Ltée
 à - Télémedia Inc.

et

- Télémedia Inc.

à - une compagnie devant être incorporée, devant être connue sous le nom de Télémedia (Québec) Inc., une action ordinaire statutaire devant être détenue par chacun des administrateurs.

SHERBROOKE, QUÉ. - 6905798
 Demande de la part de CHLT Radio Sherbrooke Ltée en vue:

- 1- d'acquiescer l'acte de l'entreprise de radiodiffusion CHLT Sherbrooke, Qué., de la Radio Télévision Sherbrooke (1967) Inc. et
- 2- d'obtenir une licence pour exploiter l'entreprise de radiodiffusion CHLT Sherbrooke, Qué., à la cession de la licence actuelle émise à la Radio Télévision Sherbrooke (1967) Inc.

SHERBROOKE, QUÉ. - 6905806
 Demande de la part de CHLT Radio Sherbrooke Ltée en vue

- 1- d'acquiescer l'acte de l'entreprise de radiodiffusion CHLT-MF Sherbrooke, Qué., de la Radio Télévision Sherbrooke (1967) Inc. et
- 2- d'obtenir une licence pour exploiter l'entreprise de radiodiffusion CHLT-MF Sherbrooke, Qué., à la cession de la licence actuelle émise à la Radio Télévision Sherbrooke (1967) Inc.

RIMOUSKI, QUÉ. - 6905755
 Demande de la part de CJBR Radio Ltée en vue:

- 1- d'acquiescer l'acte de l'entreprise de radiodiffusion CJBR Rimouski, Qué., de la Radio du Bas Saint-Laurent (1966) Inc. - Lower St. Lawrence Radio (1966) Inc. et
- 2- d'obtenir une licence pour exploiter l'entreprise de radiodiffusion CJBR Rimouski, Qué., à la cession de la licence actuelle émise à la Radio du Bas Saint-Laurent (1966) Inc. - Lower St. Lawrence Radio (1966) Inc.

CAUSAPSCAL, QUÉ. - 6905772
 Demande de la part de CJBR Radio Ltée en vue:

- 1- d'acquiescer l'acte de l'entreprise de radiodiffusion CJBM Causapscal, Qué., de la Radio du Bas Saint-Laurent (1966) Inc. - Lower St. Lawrence Radio (1966) Inc. et
- 2- d'obtenir une licence en vue d'exploiter l'entreprise de radiodiffusion CJBM Causapscal, Qué., à la cession de la licence actuelle émise à la Radio du Bas Saint-Laurent (1966) Inc. - Lower St. Lawrence Radio (1966) Inc.

RIMOUSKI, QUÉ. - 6905764
 Demande de la part de CJBR Radio Ltée en vue:

- 1- d'acquiescer l'acte de l'entreprise de radiodiffusion CJBR-MF Rimouski, Qué., de la Radio du Bas Saint-Laurent (1966) Inc. - Lower St. Lawrence Radio (1966) Inc. et
- 2- d'obtenir une licence pour exploiter l'entreprise de radiodiffusion CJBR-MF Rimouski, Qué., à la cession de la licence actuelle émise à la Radio du Bas Saint-Laurent (1966) Inc. - Lower St. Lawrence Radio (1966) Inc.

TROIS-RIVIÈRES, QUÉ. - 6901326
 Demande de la part de Radio Trois-Rivières Inc., détenteur de la licence pour l'entreprise de radiodiffusion CHLN Trois-Rivières Qué., en vue d'obtenir de transférer toutes les actions émises de Radio Trois-Rivières Inc.

- de les actionnaires actuels
 à - Télémedia Inc.

et

- Télémedia Inc.

à - une compagnie devant être incorporée et devant être connue sous le nom de Télémedia (Québec) Ltée, une action ordinaire statutaire devant être détenue par chacun des administrateurs.

HULL, QUÉ. - 6905830
 Demande de la part d'une compagnie devant être incorporée et représentée par Philippe de Gaspé Beaubien en vue:

- 1- d'acquiescer l'acte de l'entreprise de radiodiffusion CKCH Hull, Qué., de la Compagnie Radiodiffusion C.K.C.H. de Hull Limitée et
- 2- d'obtenir une licence de radiodiffusion pour l'entreprise CKCH HULL, Qué., à la cession de la licence actuelle émise à la Compagnie Radiodiffusion C.K.C.H. de Hull Limitée.

HULL, QUÉ. - 6905840
 Demande de la part d'une compagnie devant être incorporée et représentée par Philippe de Gaspé Beaubien en vue:

- 1- d'acquiescer l'acte de l'entreprise de radiodiffusion CKCH-MF Hull, Qué., de la Compagnie Radiodiffusion C.K.C.H. de Hull Limitée et
- 2- d'obtenir une licence pour exploiter l'entreprise de radiodiffusion CKCH-MF Hull, Qué., à la cession de la licence actuelle émise à la Compagnie Radiodiffusion C.K.C.H. de Hull Limitée.

SHERBROOKE, QUÉ. - 6905640
 Demande de la part de Telegram Printing and Publishing Limited, détenteur de la licence pour l'entreprise de radiodiffusion CKTS Sherbrooke, Qué., en vue d'obtenir l'autorisation de transférer toutes les actions émises de Telegram Printing and Publishing Limited des actionnaires actuels à une compagnie devant être incorporée et connue sous le nom de Télémedia (Québec), une action ordinaire statutaire devant être détenue par chacun des administrateurs.

Décision: APPROUVEE

Par les demandes ci-haut mentionnées, Power Corporation se défait du contrôle qu'elle exerce sur la plupart de ces stations de radio et de télévision. Cependant, par les déclarations qu'elle détient maintenant, ladite Corporation gardera pour un temps d'importants intérêts financiers dans la nouvelle Compagnie.

La nouvelle Compagnie sera contrôlée par M. Philippe de Gaspé Beaubien, qui détient plus de 80% des actions déléguées. La présente approbation suppose - comme d'habitude - qu'aucun changement dans le contrôle réel de la Compagnie n'aura lieu sans l'autorisation du Conseil de la Radio-Télévision canadienne.

Le Conseil est d'avis que l'approbation de ces demandes permettra de clarifier plusieurs situations complexes et que le nouveau propriétaire sera en mesure de maintenir et peut-être d'améliorer le service fourni par ces stations. Le Conseil n'est pas préoccupé, cependant, par l'importante concentration de propriété, dans les domaines de la radio et de la télévision, impliquée dans ces demandes et par la présence d'intérêts financiers importants de la part d'une compagnie dont les principaux actionnaires détiennent des intérêts considérables dans d'autres médias d'information.

Le Conseil poursuit la mise au point de politiques d'attribution de licences qui tiennent compte des problèmes de concentration dans les médias. Lorsque ces politiques seront établies, le Conseil désira sans doute examiner avec la nouvelle compagnie la situation autorisée par les présentes décisions.

Les sommes d'argent représentées par ces transactions étant ce qu'elles sont, le Conseil rappelle au détenteur des licences ses avis publics précédents du 10 juillet 1969 et du 5 mars 1970. Par ces deux avis, le Conseil indique qu'il ne verra pas d'un bon œil des requêtes visant à échanger des conditions de licences ou à atténuer les obligations des stations dans le domaine de la programmation, si ces requêtes, de l'avis du Conseil, découlent de charges financières résultant d'engagements conclus à la suite des négociations des parties en cause.

Le Secrétaire F.K. FOSTER

Les manutentionnaires du port de Québec sont en grève

QUÉBEC (PC)—Après moins de deux heures de conciliation, les négociations entre les manutentionnaires de fret du port de Québec et les compagnies d'arrimage sont rompues.

La dernière tentative pour mettre un terme à la grève déclenchée jeudi matin par les manutentionnaires a échoué. Malgré les efforts de MM. Charles Poirier, spécialiste en Relations industrielles et Roland Doucet, chef conciliateur de la région de Québec, délégués par le ministère du Travail du Canada, les deux parties sont demeurées sur leurs positions respectives.

A l'issue de la rencontre qui se tenait à Québec, à huis clos, jeudi soir, la partie patronale s'est abstenue de tout commentaire. Par contre, des représentants des manutentionnaires ont révélé que les causes de l'impasse sont les mêmes que celles qui ont déclenché la grève, à savoir la sécurité d'emploi des employés et le droit de grève réclamé par les compagnies d'arrimage.

Se référant au rapport de la

en province

Remarques sévères à l'endroit de quatre hôpitaux anglophones de Montréal

MONTREAL (PC) — Au nombre des 26 hôpitaux visités récemment par les inspecteurs du service de santé de la ville de Montréal, quatre institutions anglophones sont l'objet de remarques sévères quant aux "manquements à la salubrité dans les buanderies et les salles d'autopsie", tandis qu'on n'a relevé aucune anomalie dans trois hôpitaux francophones: Sainte-Jeanne-d'Arc, Bélanger et Saint-Jean-de-Dieu.

C'est ce qui ressort d'un rapport municipal qui a fait beaucoup de bruit dernièrement, avant même sa publication, et que le comité exécutif de la ville de Montréal a étudié, hier. Il a été remis à la presse à l'issue de cette assemblée spéciale par M. Lucien Saulnier.

Parmi les hôpitaux dirigés par des anglophones où les inspecteurs municipaux ont relevé le plus de "manquements", vient en

tête de liste le Royal Edward Chest Hospital, avec 26 manquements; il est suivi du Royal Victoria Hospital 16, du Grace Dart Hospital 15 et du Montreal Children Hospital 13. A eux seuls, ces quatre hôpitaux totalisent donc 70 "manquements" sur un total de 182 relevés dans 23 des 26 institutions visitées, soit 10 hôpitaux de langue anglaise et 16 de langue française.

Du côté des hôpitaux francophones, c'est Maisonneuve qui accuse le plus de manquements, soit 11.

Les autres hôpitaux visités par les inspecteurs de la métropole sont les suivants: Jean Talon 10 manquements, Alexandra 9, Santa Cabrini 9, Jewish General Hospital 8, Montreal General Hospital 7, Saint-Joseph de Rosemont 7, Miséricorde 7, Notre-Dame 6, Fleury 6, Bellechasse 5, Queen Elisabeth 4, Pasteur 4, Queen Mary Veterans 3, Marie-Enfant 3, Institut de Cardiologie 3 et Catherine Booth 2.

La ville de Montréal demande à 26 hôpitaux d'améliorer les conditions hygiéniques

MONTREAL (PC) — La ville de Montréal a sommé 26 hôpitaux montréalais de remédier à la pauvreté des conditions hygiéniques notée par ses inspecteurs, au cours d'une série de visites, récemment.

D'autre part, à l'issue d'une réunion spéciale du comité exécutif de la ville de Montréal, son président, M. Lucien Saulnier, a fait savoir qu'il a reçu des administrateurs de ces hôpitaux l'assurance d'une entière collaboration.

Il a également annoncé qu'il songe à former un comité paritaire composé de représentants de l'administration municipale, des hôpitaux et du service provinciale de la Santé pour voir à ce que des normes acceptables d'hygiène continuent d'être appliquées dans ces institutions.

Carences

Saleté, taches de sang, instruments rouillés utilisés dans les salles d'autopsie et les laboratoires pathologiques; manque de précautions concernant les cadavres de personnes mortes à la suite de maladies contagieuses; manque d'hygiène aux cuisines et dans les buanderies.

Telles sont les principales carences qui ont été rappelées à la suite de l'assemblée spéciale du comité exécutif, hier.

Ce rapport des services d'hygiène de la ville de Montréal, préparé par M. J.-A. Guérard, avait causé tout un émoi, il y a quelques jours, alors qu'un quotidien anglophone de Montréal en avait publié une partie qui ne concernait que 13 hôpitaux francophones.



Un adolescent attaque un policier avec un sabre

LE POLICIER ANDRE DARVEAU (à gauche), de Montréal, tient dans ses mains le bâton avec lequel il dut faire face à un adolescent déchainé qui l'a attaqué avec un sabre, à Greenfield Park. Le policier a été asommé par

l'adolescent qui a été tué. Le policier Richard Roy tient le sabre de 24 pouces de l'adolescent qui n'a pas été identifié (Téléphoto PC)

Une cinquantaine de nouveaux avocats assermentés à Laval

QUÉBEC (PC)—Une cinquantaine de jeunes avocats ont été assermentés, jeudi, à l'université Laval, après avoir réussi les examens du Barreau.

Les nouveaux avocats, dont six sont des représentantes féminines, ont juré vraie allégeance à "l'autorité établie" et non à "la reine d'Angleterre".

Le Bâtonnier du Barreau de Québec, Me Guy DesRivières, a rappelé à l'occasion de cette cérémonie que la mission pre-

mière de l'avocat n'est pas de soutenir des procès, mais bien de les éviter par ses conseils. Pour sa part le juge en chef de la Cour supérieure, l'honorable Frédéric Dorion, qui assistait à la prestation de serment, a déploré la largesse de la censure, pour ne pas dire l'absence: "quand la censure existait encore vraiment au Québec, la jeunesse était moins exposée à se plonger dans une atmosphère de violence et de criminalité", a-t-il dit à l'issue de la cérémonie.

M. St-Pierre a noté: "La proportion des notes supérieures est tout à fait normale, bien plus, les résultats globaux dans les examens qui ont fait l'objet de fraude sont en général plus faibles que ceux des années précédentes. Il faut donc conclure pour le moment que les dégâts n'ont pas l'ampleur qu'on leur prête".

Le ministre de l'Éducation a aussi mentionné que moins de 5 pour cent des questionnaires d'examen ont été dérobés et peu de candidats ont pu être aidés.

Clés de correction

Le ministre de l'Éducation a souligné que les auteurs de ces vols ont pu s'emparer de 17 des 350 questionnaires d'examen préparés par le ministère et ce, surtout au niveau de la 11e année.

"On a cependant aucune preuve que des clés de correction officielle aient été volées. Ces dernières sont expédiées aux commissions scolaires à la dernière minute et n'ont pas été distribuées dans les écoles", a révélé le ministre.

"Les solutions qui ont circulé, fabriquées, dans des cas, à par-

Les questionnaires d'examen volés: des mesures disciplinaires seront prises

La circulation de solutions plus ou moins exactes a pu être intense, mais dans un cercle restreint de la région de Montréal, et un nombre limité de candidats ont pu vraiment profiter de cette fraude", a affirmé M. St-Pierre.

M. St-Pierre a aussi ajouté, qu'après enquête, le ministre prendra les mesures disciplinaires qui s'imposent vis-à-vis de ceux qui se sont rendus coupables de telles fraudes.

Le ministère de la Justice, de son côté, poursuit son enquête et portera plainte, s'il y a lieu, dans les cas de vols par effraction, a précisé M. St-Pierre.

tir de copies d'examen volées. Dans un de ces cas, par exemple, 25 pour cent des réponses fournies aux étudiants étaient fausses. Dans d'autres cas, les clés de correction étaient issues de l'imagination de certaines personnes désireuses de profiter financièrement de la situation en vendant de fausses clés de correction à des étrangers", a conclu le ministre de l'Éducation.

Les hôpitaux privés: la clause de sécurité d'emploi non accordée

QUÉBEC (PC)—Il n'est pas question d'accorder la clause de sécurité d'emploi réclamée par le syndicat représentant les 3.080 employés des 49 hôpitaux privés, en grève depuis le 31 mai.

C'est ce qu'a affirmé à l'Assemblée nationale, ce matin, le ministre de la Fonction publique, M. Raymond Garneau. Il a expliqué que les clauses parphés à ce jour assurent déjà une protection d'emploi adéquate par les mécanismes suivants: période de probation de 30 jours de travail; garantie d'aucune mise à pied à la suite

d'un contrat à forfait ou de la création de services communautaires; respect de l'ancienneté; appel aux procédures de griefs et d'arbitrage et, dans certains cas, un avis de deux mois avant une mise à pied.

Le ministre a fait appel aux leaders syndicaux pour qu'ils reprennent les négociations, rompues depuis le 26 juin, afin d'en arriver le plus tôt possible à un règlement et assurer ainsi la sécurité matérielle et morale des personnes âgées et des enfants déplacés par cet arrêt de travail.

Afflux de "réfugiés" américains prévu cet été

MONTREAL (PC) — Deux organismes créés pour aider les déserteurs américains attendent au cours de l'été un immense afflux de "réfugiés".

Les porte-parole du Conseil montréalais d'aide aux objets et le Comité des déserteurs américains ont prédit que le nombre de nouveaux venus au Canada augmenterait de 9.000 à 11.000 d'ici à septembre.

"Des maintenant, nous traitons une douzaine de cas par jour, a déclaré M. Bruce Gars-

de, assistant-professeur de philosophie à l'université McGill. Mais ce chiffre augmentera énormément en été et sera porté à une vingtaine de cas par jour".

M. Garside, qui s'occupe depuis trois ans des Américains qui fuient la conscription, a précisé que l'augmentation du nombre de déserteurs était surtout due à l'engagement américain au Cambodge et à la récente tragédie à l'université d'Etat de Kent.

La cour supérieure accorde \$11,010 à Rivard

MONTREAL (PC) — La Cour supérieure du Québec a accordé une somme de \$11,010 au roi des trafiquants, Lucien Rivard, qui purge depuis 1965 une sentence de 20 ans de prison en George pour avoir participé à un trafic de drogues du Mexique aux États-Unis.

La somme forme les deux tiers du total de \$16.515 qui avait été trouvée sur Rivard à son arrestation en juin de 1965, près de Montréal. Le trafiquant avait été appréhendé plus de quatre mois après sa spectaculaire évasion de la prison de Bordeaux.

Dans son jugement rendu public, la cour a accordé le dernier tiers, soit \$5.505, à la Banque Royale du Canada. La Banque avait réclamé le montant total, affirmant qu'il faisait partie du butin pris dans un vol de camion postal en 1964. Le vol avait rapporté \$1.440.000 à ses auteurs.

Rivard a été condamné à 20 ans après avoir été reconnu coupable à Laredo, Texas, de complicité dans le trafic de 76 livres d'héroïne entre le Mexique et les États-Unis.

Jouez chaque jour
les mots gagnants
le nouvelliste
\$5000 en argent à gagner

GAGNANTS de la **mini-loto**

NUMERO GAGNANT:
 26 juin au 2 juillet **3 6 8 3 4**

Les numéros correspondant à **3 6 8 3 4** GAGNENT **\$5000**
 Les numéros se terminant par **6 8 3 4** GAGNENT **\$500**
 Les numéros se terminant par **8 3 4** GAGNENT **\$100**

(Ces numéros ne sont pas cumulatifs)

Si vous gagnez conformez-vous aux directives inscrites au verso de votre billet MINI-LOTO



HONNEUR AU MERITE! Les jeunes Frank Hardy, Pierre Beaudin, René Robert, Lynda Baril et Denis Levasseur acceptent avec joie les félicitations que leur offrent M. Elphège Lebrun, directeur de la publicité au journal Le

Nouvelliste, Mlle Jocelyne Couture, Miss Marina 69, M. Marc Tessier, président des fêtes dans l'île et M. Roger Lamontagne, directeur du service des relations extérieures du journal Le Nouvelliste.



TOUTE LA FAMILLE s'amuse au Carnaval dans l'île. M. et Mme René Desrosiers pour célébrer hautement les fêtes dans l'île, ont résolu d'amener à la plage leurs enfants, Michel, Ginette, Réal et le tout dernier, Daniel.



UNE BONNE BOUCHEE et le jeune Robert Durand reprendra son entraînement en vue de participer aux épreuves et tenter de mériter un des certificats et une des médailles que le quotidien Le Nouvelliste distribue aux vainqueurs.

Pour le deuxième Carnaval

L'île St-Quentin se transforme en oasis de fraîcheur et de joie

TROIS-RIVIERES — Une des plus grandioses manifestations de l'organisation du Service des Loisirs des villes de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Cap-de-la-Madeleine, se poursuivra aujourd'hui et demain à l'île St-Quentin, après avoir vu environ 1,500 jeunes de la région clore la première journée de cette manifestation.

Pour la première journée, tous les parcs de la région étaient représentés, tant du côté des enfants que de celui des moniteurs. Ceux-ci ont pu se rendre à l'île grâce à la générosité du Club Kiwanis de Trois-Rivières qui a fourni plusieurs autobus au Service des Loisirs.

Mais malgré ce très gros "boom" de participation au deuxième "Carnaval dans l'île", celui-ci n'en modérera pas pour autant ses activités. En effet, les journées d'aujourd'hui et demain fourniront d'activités et de compétitions.

Parade

Aujourd'hui, soit le 4 juillet, une grande parade sera présentée à travers les rues du Trois-Rivières Métropolitain. Les organisateurs ont fait d'une pierre deux coups, puisque la date du 4 juillet marque le 33^e anniversaire de fondations de la cité trifluvienne par le Sieur de LaViolette. La parade débutera à 6:30 heures.

Ce soir, les gens qui se présenteront à l'île pourront s'amuser dans une soirée Sud-américaine.

Dimanche

La journée de dimanche débutera par une messe en plein air à 9:30 heures. Par la suite, se déroulera la troisième tranche des compétitions sportives familiales, la seconde ayant eu lieu samedi, et la première hier.

A cinq heures, on procédera à la remise des trophées, à neuf heures, il y aura la danse de clôture, et à 11 heures, un grand feu de joie sur la plage de l'île St-Quentin.

Résultats de vendredi

Fer à cheval: André Ferron et Claude Gagné.

Saut en longueur sans élan (G-F, 6, 9 ans): Daniel Milette, Jean Guillemette et Lise Lampron. (G, 10-12): Marcel Carpentier, Frank Hardy et François Demontigny. (F, 10-12 ans): Diane Massicotte, Ginette Valeran et Lise Gagnon.

Ballon-volant: (F, 13-17 ans): Pie XII, Pauline Dupont (c), Jeannine Dupont, Colette Fortin, Ginette Moreau, Danièle Blais, Suzanne Bouillé. (G, 13-17 ans): Les Forges - André Ber-

thelet (c), René Fortin, Jean-Yves Lessard, Guy Rousseau, André Lapointe et Jean Baril.

Jarts: Johanne Cyrenne et Luc Harnois.

Pétanque: (G, 13-17 ans): Centre Landry - Luc Harnois, Gilles Fournier et Michel Clermont.

Course à trois pattes: (G, 10-12 ans): Jean Bergeron et Daniel Poitras. (F, 10-12 ans): Sylvie Massicotte et Johanne Robert.

Course de brouette: (F, 6-9

ans): Marie Boivin et Marie-Josée Carignan. (F, 10-12 ans): Sylvie Proulx et Carole Boulay. (G, 6-9 ans): Pierre Boudreau et Pierre St-Germain. (G, 10-12 ans): Yvon Carpentier et Daniel Clermont.

Souque à la corde: La Paix - Claude Alain, Alain Coriveau, Yvon Bergeron, Jean Alain, Jean-François Croteau, Marcel Cormier, Jean-Paul Lavigne, René Fréchette, Robert Landry, Jean-Yves Dantigny et Serge Gagné.



QUOI DE MEUX pour combattre la chaleur qu'une bonne trempette à la plage de l'île. Louise Lessard, ramenant au rivage une de nos célèbres "pilotines", semble apprécier fortement son séjour au "carnaval dans l'île".



COMME LES GRANDES DAMES! Denise Couture et Carole Vachon, deux jeunes adeptes des terrains de jeu de la région trifluvienne, se prélassent au soleil comme se plaisent à le faire leurs aînées. Toutefois, les deux jeunes filles ne faisaient que prendre un repos en attendant de pouvoir retourner aux compétitions.



ENVIRON 1,500 ENFANTS ont pu se rendre à l'île St-Quentin à l'occasion de la première journée du "Carnaval dans l'île". Plusieurs d'entre eux ont réalisé leur rêve grâce au Club Kiwanis de Trois-Rivières qui a consenti à fournir des autobus à cet effet. Sur la vignette, nous apercevons M. Yvon Marinetti, directeur des programmes au SDL de Trois-Rivières, M. Louis-Georges Pérusse, président du Kiwanis de Trois-Rivières, Mlle Jocelyne Couture, Miss Marina '69 et M. Marc Tessier, président des fêtes.

Activités à venir

Samedi

- Tennis — 10.00-12.00
- Ballon-volant — 12.30-16.30
- Fers à cheval — 12.30-16.30
- Jarts — 12.30-16.30
- Pétanque — 12.30-16.30
- Push-up — 14.00-15.00
- Sit-up — 15.00-16.00
- Tricycles
- Poneyz — 13.00-17.00
- Théâtre — 14.00-15.30
- Danse 12.00-18.00
- Natations (Préliminaires) — 13.30-16.00
- Limbo — 22.00-23.00

Dimanche

- Tennis — 10.00-12.00
- Ballon-volant — 12.30-16.30
- Fers à cheval — 13.00-16.00
- Jarts — 13.00-16.00
- Pétanque
- Slalom canots de plaisance — 13.30-14.30
- Natation (Finales) — 10.00-11.10 13.00-14.10
- Plongeur — 15.00-16.30
- Concours aquatique — 16.30-17.30
- Souper aux beans
- Théâtre
- Danse
- Poneyz

Texte: Jean-Pierre Bastien

Photographies: Studio Roland Lemire

Tournoi de balle-lente au Guilmour

TROIS-RIVIERES (C.M.) — C'est le 15 juillet prochain que prendra fin les inscriptions pour le grand tournoi de balle lente de l'Association Sportive St-Philippe en collaboration avec Gaston Samson président de la ligue Trifluvienne de balle lente. Cette compétition est prévue pour la fin de semaine du 18 juillet. Présentement 37 clubs ont fait parvenir à leur inscription à Gérard Carrier ou Gaston Samson.

Jouez chaque jour
les mots gagnants
le nouvelliste
\$5000 en argent à gagner

Directement avec le
PROPRIÉTAIRE
vous êtes sûrs de faire de
BONNES AFFAIRES



Benoit Chartier
prop.



THUNDERBIRD 1970
2 portes
équipée au complet
\$1,000 DE RABAIS

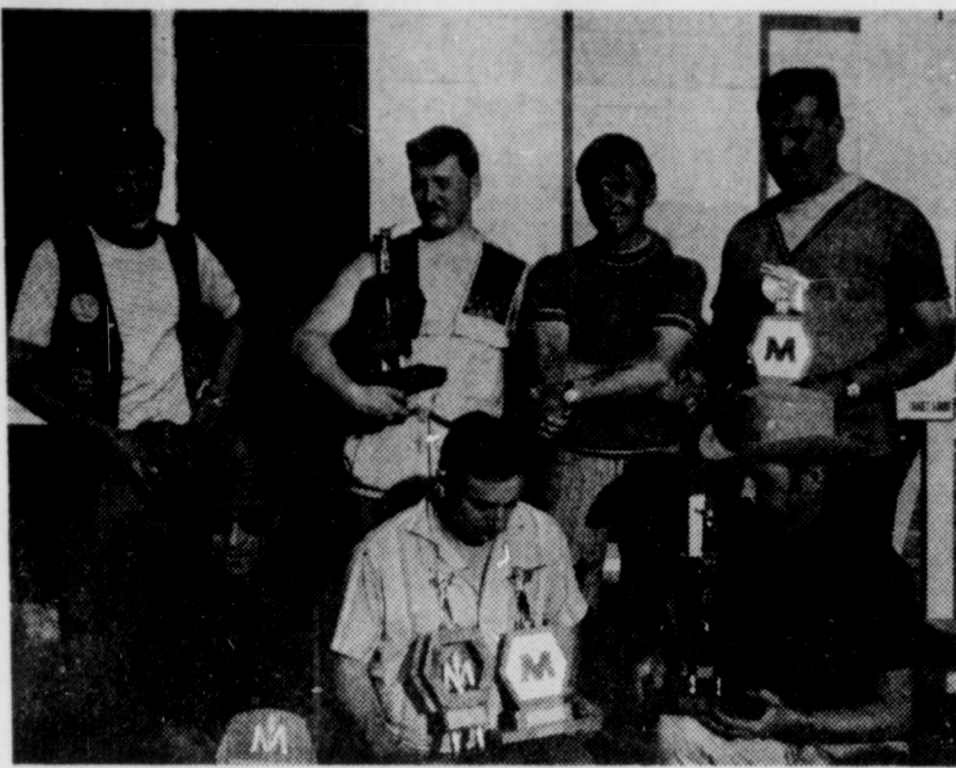
16 AUTOS NEUVES
modèles 1970
A PRIX D'AUBAINE

Nous gardons un stock complet de
FORD TORINO MAVERICK MUSTANG FALCON



MAVERICK '70
NEUVE
\$2,375

CHARTIER FORD
228-2791 * LOUISEVILLE Boul. EST



DIMANCHE AVAIT LIEU à leur domaine du rang Chicago la journée champêtre des membres du club de Tir Victoria. Diverses compétitions sportives commandées par M. Ben Mathieu de Malson étaient au programme. On reconnaît à l'arrière Normand Traversy, gagnant au tir pigeon d'argile, Yves Bergeron, champion au calibre .22, Raymond Pa-

Dans la balle-lente à Nicolet

L'équipe Henri Vallières fait une belle poussée

par Régent LAJOIE

NICOLET — La lutte entre les sept premières équipes de la ligue de balle lente de Nicolet commence à devenir intéressante à mesure que la saison progresse alors que les trois clubs qui tiraient de l'arrière, au début de la saison, commencent à prendre du poil de la bête.

La grande surprise, ces derniers temps, est la poussée ascendante de l'équipe H. Vallières qui menace de déloger l'imprimerie de la Rive-Sud de la quatrième position.

Pour sa part, la Défense Nationale grimpe les échelons un à un et se rapproche dangereusement de la Voirie.

L'institut de police, qui a joué seulement 13 parties, conserve une priorité de six points en tête, suivi des Optimistes et des Loisirs de l'Hôpital, postés au deuxième rang.

Le club F.X. Gagné, qui à un certain moment semblait s'être rapproché, continue d'accumuler revers par dessus revers. Il semble bien que cette équipe a abandonné la lutte pour le championnat et se consacre à l'amélioration de sa défensive en vue des séries éliminatoires, les huit équipes devant faire partie des séries en fin de saison.

Chez les frappeurs, André Sasseville et R. Boucher dominent toujours avec dix circuits chacun depuis le début de la saison. Régis Bernier a été tenu en échec dernièrement et doit se contenter de la deuxième position avec André Houle, de l'Institut, avec neuf circuits chacun.

Gérard Salvas vient au troisième rang avec huit. Trois joueurs ont six coups de quatre buts à leur crédit. Ce sont Claude Préfontaine, de l'imprimerie, J.M. Lapointe, de l'Institut, et Michel Lemire, des Loisirs de l'Hôpital.

Jusqu'à maintenant, la température a favorisé le déroulement du calendrier régulier alors que seulement trois programmes doubles ont été remis

à cause de la mauvaise température.

La Défense Nationale a triomphé des Loisirs de l'Hôpital une seconde fois d'affilée alors que les joueurs de Fernand Houde ont "éclopé" l'Hôpital par le compte de 19 à 8.

Cette victoire a permis à la Défense de se rapprocher à seulement deux points de la Voirie, postée au sixième rang du circuit, avec trois parties en main.

André Paquin, avec deux circuits, Gilles Paquin, Gérard Salvas et Michel Paradis, avec un chacun, ont dirigé l'offensive des vainqueurs qui remportaient leur quatrième victoire de la saison après avoir subi huit revers.

Pour les Loisirs de l'Hôpital, qui connaissent présentement une léthargie, René Allard et Réjean Leclerc ont bouclé un circuit chacun. Il s'agissait du second revers consécutif de l'Hôpital qui avait baissé pavillon 9 à 8 devant Vallières plus tôt au cours de la semaine.

Dans la seconde rencontre du programme double, l'équipe H. Vallières a poursuivi sa marche victorieuse en écrasant le F.X. Gagné par le compte de 23 à 9. Il s'agissait de la seconde victoire d'affilée de Vallières, cette semaine et de son sixième gain dans ses neuf dernières parties. Les deux points obtenus au classement lui permettaient de se rapprocher à seulement 2 points de l'imprimerie, postée au quatrième rang.

Gérard St-Jean a canonné deux circuits dans cette partie pour les vainqueurs. C'est une poussée de sept points à la deuxième reprise qui a littéralement brisé les reins de F.X. Gagné qui subissait son 13e revers consécutif sans aucune victoire.

Classement

Institut	12 124 923	—
Hôpital	9 5 18 642 3 1-2	
Optimiste	9 5 18 642 3 1-2	
Imprimerie	8 5 16 615 4	
Vallières	7 7 14 500 5 1-2	
Défense	4 8 8 333 7 1-2	
Voirie	5 10 10 333 8	
F.X. Gagné	0 13 0 000 12	



PIERRE PLANTE sera à nouveau avec les Rangers de Drummondville du circuit Junior "A" du Québec. Ce dernier comme nous le voyons sur cette photo est accueilli par le maire Philippe Bernier et le président Rodolphe Larocque et Bruce Cline. (Photo Beausoleil).

Le championnat canadien de fastball sera présenté à Winnipeg en juillet

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Les championnats canadiens de fastball se tiendront cette année à Winnipeg les 4-5-6-7 septembre prochain. Pour déterminer l'équipe représentant le Québec à ces championnats, la Fédération de balle molle Amateur du Québec tiendra un tour-

noi éliminatoire d'envergure provinciale les 10-11-12 juillet prochains. Ce tournoi se tiendra à Hull ou à Laval.

Toutes les équipes affiliées à la Fédération de balle molle Amateur du Québec sont éligibles à ce tournoi. Les équipes non-affiliées ont encore jusqu'au 5 juillet pour le faire. Ce tournoi en sera un à double élimination, c'est-à-dire qu'une équipe devra subir deux fois la défaite pour être éliminée.

Le grand gagnant de ce tournoi s'envolera vers Winnipeg en

septembre pour y représenter le Québec aux championnats canadiens. Fait à noter, pour la première fois cette année, les frais de transport seront entièrement payés par le gouvernement.

Toutes les équipes qui désirent participer aux éliminatoires provinciales sont priées de s'adresser au Conseil Régional de Loisirs du Centre du Québec Inc. C. P. 101 Drummondville au téléphone 478-8128 et demander M. Bertrand Blanchette animateur responsable.

Balle-molle à Victoriaville

VICTORIANVILLE (B.A.) — Alors que la victoire semblait leur avoir définitivement échappé des mains, les porte-couleurs du Lasalle ont effectué un magnifique retour pour annuler 18-18 mercredi soir lors de la première joute de la saison de la ligue intercommunale de balle-molle. Les meilleurs pour le Lasalle ont été Raymond Ayotte avec trois simples en cinq apparitions et Denis Précourt avec deux simples en quatre.

Marcel Morneau s'est avéré le meilleur de la caisse populaire, réussissant trois simples en quatre apparitions. Le lanceur de la caisse, Jacques Héneault a réussi un retrait, contre trois pour son homonyme du Lasalle, Benoit Therrien.

Canadian Tire

En décrochant une victoire de 12 à 8 sur le Carignan Texaco, le Canadian Tire a pris possession de la première position de la ligue, avec deux points, soit un de plus que le Lasalle et la Caisse Pop. Le lanceur gagnant Raymond Arseneault a effectué quatre retraits, et le perdant Normand Mercier, un.

Les meilleurs pour le Canadian Tire ont été Carrière et Jean-Claude Poirier, réussissant respectivement trois et deux simples en quatre apparitions. Richard Beaudoin et René Fortier se sont distingués pour les perdants avec chacun deux simples en trois apparitions. Le Canadian Tire a frappé 17 coups sûrs, et le Carignan Texaco neuf.

Tournoi de balle-lente

TROIS-RIVIERES (C.M.) — Le grand tournoi de balle lente Dow sera présenté au terrain de l'Association récréative Canipco sur l'île St-Christophe les 15, 16, 17, 18 et 19 juillet prochains.

Cette compétition qui sera sous la responsabilité de Percy Bridges et Marc Désilets avait remporté l'an dernier un grand succès. Cette année la direction n'a pas voulu passer outre à ses succès et anticipe faire mieux que la saison dernière.

Une bourse de \$500 sera à

l'enjeu. Le gagnant de la finale méritera \$250, le finaliste \$150 et les deux semi-finalistes \$50. Un total de 24 ou 32 clubs sera accepté par les membres de la direction. Le tirage au sort aura lieu au club Canipco le 10 juillet à 8 h. p.m.

Pour informations: Percy Bridges, 2702 Marguerite Bourgeoise (TR) tél. 375-8325 ou Marc Désilets, 1553 rue Comtois (TR) à 375-4055.

Un championnat de fer en double présenté à Sorel

SOREL (L.B.) — Le championnat provincial en double des Clubs de Fer du Québec sera disputé sur le terrain du Club de fer Royal, situé sur le boulevard Fiset, coin Adélaïde, à Sorel, dimanche le 5 juillet, de 11 heures l'avant-midi à 11 heures le soir.

Des inscriptions venant de Lachute, Brownsburg, Granby, Saint-Hyacinthe, Hull, Gatineau, Cap-de-la-Madeleine, Cowansville, Bickingham et Chicoutimi, sont déjà entrées au Club de Fer Royal.

Il y aura des prix de présence qui seront attribués aux spectateurs qui assisteront à ce tournoi provincial. Une bourse de \$300.00 est offerte par les Entreprises Antonio Binette Limitée, agent Dow pour Sorel-Tracy et la région.

Pour plus de renseignements au sujet de ce tournoi, on peut communiquer avec le président du Club de fer, monsieur Fernand Beaulieu ou le secrétaire-trésorier, monsieur Fernand Tibbeault.

Dans la ligue de balle-molle O'Keefe des Bois-Francis

Les Jets talonnent de près l'équipe Forand Auto et la Parmentière

VICTORIANVILLE (B.A.) — La lutte continue de demeurer vive dans la ligue de balle molle O'Keefe des Bois-Francis. Le Forand Auto de Plessisville, la Parmentière de Warwick et les Jets de Princeville sont des candidats sérieux pour le championnat pendant que les autres équipes tâchent de mériter une place dans les séries éliminatoires.

Le Forand de Plessisville a une fiche de huit victoires, deux défaites et deux parties nulles pour un total de 18 points au sommet du circuit Besmargian. Les amateurs de balle molle de la région accordent le championnat aux représentants de la ville de l'érabie mais La Parmentière de Warwick ne concède certes rien. Warwick a huit victoires et cinq défaites pour venir en deuxième place avec seize points. Les Jets de Princeville totalisent sept gains contre cinq revers pour quatorze points. Ces trois clubs seront au plus fort de la compétition lors des matches à venir qui éventuellement décideront du plus grand championnat de la saison.

Éliminatoires

Les autres équipes de la ligue font de leur mieux pour participer aux éliminatoires. Le Pepsi-Cola de Victoriaville est au quatrième rang avec neuf points soit, quatre victoires, six défaites et un match nul. L'Hôtel Huron et le Vétéran-Central sont égaux en cinquième avec huit points. Le Huron a cependant disputé neuf rencontres contre 12 pour le Vétéran-Central. Le Huron accumule quatre gains et cinq revers; le Vétéran-Central a gagné trois parties, en a perdu sept et annulé deux. Enfin, le Michel Transport d'Arthabaska a toujours de la difficulté et totalise sept points, résultant de trois victoires, sept défaites et une nulle. Arthabaska n'affiche pas la tenue dont il est capable et les joueurs devront se ressaisir s'ils veulent faire les séries finales. On sait que sept clubs participeront aux éliminatoires.

	pj	pg	pp	pn	ps
Forand Auto	12	8	22	18	

champion au calibre .22, Raymond Paqué, gagnant au tir au revolver et à l'avant, Paul-Emile Lemay, gagnant au pigeon d'argile, André Larivière, gros calibre, Theden Erhard, gagnant au calibre .22. Au milieu du groupe, on retrouve le président du club de tir Victoria, Gaston Tardif. (Photo LeRo).

Parmentière	13 8 5 16	Hôtel Huron	9 4 5 8
Jets	12 7 5 14	Vétéran-Central	12 3 7 2 8
Pepsi-Cola	11 4 6 1 9	Michel Transport	11 3 7 1 7

Denis Rheault cogne deux circuits dans le circuit Intersyndical

VICTORIANVILLE (B.A.) — En disposant du Rubin 13-9 jeudi soir, le Jutras s'est emparé de la quatrième position de la ligue intersyndicale de balle molle. Il n'est plus qu'à un point de Rubin, ayant une partie de plus à jouer. Le Jutras a remporté la victoire grâce à une offensive de quinze coups sûrs, dont deux circuits. Les circuits ont été gagnés à la première manche par René Plourde et à la seconde par Denis Rheault ainsi qu'à la cinquième faisant produire successivement un et trois points.

Fernand Labbé s'est principalement signalé pour le Rubin,

frappant 3 coups sûrs en quatre apparitions. Les meilleurs du Jutras ont été René Plourde avec quatre coups sûrs en cinq apparitions et Laurent Ouellette avec trois coups sûrs en cinq. Le lanceur gagnant a été Denis Rheault et le perdant Serge Bourbeau. Le Jutras a frappé quinze coups sûrs et le Rubin neuf.

Classement:

	pj	pg	pp	pn	ps
Syndicat	10	8	2	16	
Lemay Auto	10	7	3	14	
Rubin	10	4	5	1 9	
Jutras	9	4	5	8	
Saucier	9	3	5	1 7	
Bernard	8	1	7	2	

Trois circuits pour Gilles Marotte du Pepsi-Cola

VICTORIANVILLE (B.A.) — Mercredi soir dans la ligue de balle molle des Bois-Francis, le Pepsi-Cola a eu raison du Hôtel Huron 12-6. Gilles Marotte a été l'étoile de la partie avec trois circuits. Claude Dusseault et Clément Tremblay en ont gagné chacun un. Pour le Huron, Raymond Leclerc en a frappé deux, tandis que J-Marie Paquet et Michel Béliveau en cognèrent chacun un.

Le lanceur gagnant a été Roch Dion, et le perdant Daniel Dupuis. Ils ont effectué respectivement cinq et deux retraits au cours du match. Le Pepsi a frappé seize coups sûrs, et le Huron neuf.

Cédule des prochaines parties:
Jeudi 2: Michel Transport vs Princeville, Pepsi-Cola vs Huron.
Lundi 6: Forand Auto vs Vétéran-Central, Huron vs Michel Transport.
Mardi 7: Parmentière vs Huron, Vétéran-Central vs Jets Princ.
Mercredi 8: Jets vs Parmentière, Pepsi vs Michel Transport.
Lundi 9: Huron vs Forand Auto, Michel Transport vs Vétéran-Central.
Après ces parties, les activités recommenceront le 20 juillet dans cette ligue.

Pierre Plante sera à nouveau à Drummondville

DRUMMONDVILLE (Aéroport) — Une conférence d'information exceptionnelle avait lieu mardi après-midi à l'aéroport municipal de Drummondville en présence de son honneur le maire Philippe Bernier et du président des Rangers de Drummondville, M. Rodolphe Larocque.

La rencontre de nouvelles avait été convoquée pour annoncer la signature du contrat de l'aillier droite Pierre Plante, originaire de Valleyfield. Pierre Plante débutera en septembre sa quatrième saison dans le hockey junior "A".

Rangers: ambassadeurs
"Si le premier magistrat de la cité a voulu être présent à cette annonce" a souligné le maire Bernier "c'est que nous sommes conscients de l'importance du hockey junior dans une ville comme la nôtre".

"Depuis leur fondation, les

Rangers de Drummondville ont toujours été d'excellents ambassadeurs pour le bon renom de notre cité qui est fière de son titre de Capitale du sport au Québec" de dire M. Bernier.

Un leader

Le président Larocque s'est dit très heureux de la signature de Pierre Plante. "Il sera un vrai leader la saison prochaine" de dire le président.

"Nous allons continuer de bâtir notre équipe autour de pivot comme Pierre" d'ajouter un président fort heureux. "Nos dépitistes font de l'excellente besogne et nous aurons un club très coloré".

Après la rencontre avec les journalistes locaux, le maire Bernier et le président Larocque ont accompagné Pierre Plante en avion à Valleyfield où l'attendait une délégation de reporters de la Venise du Québec.

MONT Carmel Speedway

Dimanche soir - 8h.15

• Noms des chauffeurs classe Sportman

Roger Doust
Georges Loiselle
Jack Lesard
Marcel Corrivau
Félix Bélanger
Jean-Paul Cabana
Claude Mondoux
Camil Paquin
Jacques Ste-Marie
Claude Greston
Lucien Duval
Louis Lesard
John Redman
Serge Roch
François Chassé
Serge Giguère

PROGRAMME RÉGULIER "STOCK-CARS"

9 COURSES AU PROGRAMME

4 COURSES SPORTMAN

4 COURSES NOVICE

1 COURSE EN 8

ACTION - ÉMOTION - SENSATION